

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 novembre 2016 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée : M. Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

255-16 **2. LÉCTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants et que le Point 17 soit traité après la correspondance et le point 27, dès l'arrivée de la directrice de l'école Mme Valérie Trudeau ;

- 29.1 Guignolée
- 29.2 Pratique incendie
- 29.3 Grande semaine des tout-petits

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Rapport du maire
- 7. Liste des comptes à recevoir
- 8. Avis de motion - Adoption du budget municipal 2017 et du programme triennal de dépenses en immobilisations
- 9. Avis de motion - Adoption du règlement report des séances ordinaires de juillet et de septembre
- 10. Dates des réunions de 2017
- 11. Dates des réunions de travail du budget et adoption du budget 2017
- 12. Adoption du 2^e projet de règlement # 140-16 modifiant le règlement de zonage
- 13. Compte incompressible par retrait direct (Fondation CSN)
- 14. Activité de pêche sur glace
- 15. Employé aux chemins d'hiver
- 16. Vente du camion Ford 94
- 17. Demande des Loisirs - Suivi consultation publique
- 18. Subvention réseau routier local - Travaux Nord-du-Lac
- 19. Rapport des permis émis 2016
- 20. Budget 2017 RJD et délégué
- 21. Maison des Jeunes – Reddition
- 22. Soumission location de machineries lourde
- 23. Haïti
- 24. Camion pick-up
- 25. Association de développement de la Vallée-des-Lacs
- 26. Fonds Jeunesse Témiscouata
- 27. Demande pour projet Jeunesse en musique
- 28. Logements sociaux
- 29. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 30. Clôture de la séance

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

256-16 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 OCTOBRE

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2016 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

257-16 4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

<u>Rémunération – Employés</u>	<u>Total</u>	<u>17 647.14 \$</u>
Chèque # 11939 à 11994	Chèques de la liste des comptes du 03 octobre 2016	
Chèque # 11995 SAAQ	Immatriculation Sterling	1 277.94
Chèque # 11996 Ministre des finances	Réso 234-16 2 ^e versement 2016-Sureté du Québec	12 316.00
Chèque # 11997 Les fleurons du Québec	Réso 243-16 Renouvellement 2017 à 2019	883.01
Chèque # 11998 Maison des Jeunes	Réso 244-16 Aide Bongo 2016	200.00
Chèque # 11999 Fabrique Lac-des-Aigles	Réso 245-16 Annonce feuillet paroissial	100.00
Chèque # 12000 Maison de famille Témis	Réso 251-16 Aide panier de Noël	100.00
Chèque # 12001 Revenu Québec	Taxe hébergement 07-08-09 2016	186.00
Chèque # 12002 Shaw Direct	Câble chalet-octobre	65.51
Chèque # 12003 Hydro-Québec	Électricité (6)	1 979.90
Chèque # 12004 Hydro-Québec	Électricité (3)	1 045.78
Chèque # 12005 Micheline Rodrigue	Conciergerie octobre (75, Principale)	624.23
Chèque # 12006 Chantal Corbin	Conciergerie octobre (73, Principale)	220.00
Chèque # 12007 Marie-Noëlle Leclerc	Réso 331-15 Entretien Parc Natur'Ailes - octobre	100.00
Chèque # 12008 Municipalité de L-D-A	Petite caisse (poste, téléphone chalet, rideau chalet...)	120.10
Chèque # 12009 Revenu Québec	Remises octobre 2016 (eur)	2 036.59
Chèque # 12010 Revenu Canada	Remises octobre 2016 (eur)	351.39
Chèque # 12011 Déry télécom	Téléphones (5)	267.81
Chèque # 12012 Hydro-Québec	Électricité	105.78
Chèque # 12013 Hydro-Québec	Électricité	857.76
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 21-08-2016 au 24-09-2016	300.00
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 25-09-2016 au 22-10-2016	261.26
	Total	<u>23 398.06\$</u>

COMPTES À PAYER

1. Beaulieu Berthier	Peinture bande patinoire, portable, patrouille...	1 387.65
2. Biologie BSL	Analyses des eaux	301.69
3. Breault Claude	Réso 237-16 Déplacements MTQ et Matane	185.64
4. Campor Environnement	Inspection camera égouts loisirs	393.21
5. CDC Hydraulique	Modifications Western	1 321.23
6. CITQ	Cotisation annuelle	293.08
7. Crevier Lubrifiants	Carburant	47.65
8. Dépanneur Chez Carolle	Réception consultation publique	109.06
9. Dickner	Panneaux signalisations pont de la plage	161.53
10. Dubé Doris	Scellant et resurfaeur pour patinoire	107.77
11. Dynaco BMR	Scellant, acrylique, nettoyeur (patinoire)	138.98
12. Electronique Mercier	Réparation Paget chalet et hiver	147.28
13. Entreprises Boucher et Santerre	Essence incendie, fil, collet	205.83
14. Excavation Régis Bérubé	Creusage étang aéré	283.99
15. Excavation Jean-Guy Roy	Gravier	272.35
16. Fond Information Territoire	Avis de mutation 16-09-2016	4.00
17. Forêtmax	Adaptateur	3.99
18. FQM	Conférence web Calendrier de conservation	63.24
19. Garage Windsor	Réparation Dodge 2007	5 073.22
20. Groupe Ultima	Réso 249-16 Assurance pont plage	63.00
21. Infodimanche	Avis public, projet modification règlement 123-14	126.47
22. Jacques Thibault	Vérification camion et pompes	632.36
23. Lavoie Francis	Dépl. Formation, achat encre	119.02
24. Lepage Elzéar	Déplacement pour rencontre Hydro-Québec	47.30
25. Les Produits Métalliques A. T.	Réso 176-16 Benne et modifications sur celle-ci	46 336.94
26. Livre-tout	Messagerie	17.72
27. Macpek	Roue	321.92
28. Magasin Coop	Antigel, épicerie consultation, clés	67.63
29. Métal AP	Modifications Western et égouts loisirs	2 644.13

30. Matériaux du Lac	Nettoyants, ponceau, peinture...	334.25
31. Monbureau.ca	Papier, relieur 4 anneaux, post-it, protèges pages...	212.77
32. MRC Témiscouata	Renouv. membres de Tourisme Témiscouata 2017	125.00
33. Nettoyeur Christine	Service octobre	68.99
34. Peterbilt	Réparations machineries neige	127.47
35. Pétroles JMB	Diesel 2435.3 x.8990 (11-10)	2 799.67
36. Pièces d'autos Rimouski	Courroie, nettoyeur à main, joint, boyau, phare	505.21
37. Postes Canada	Envoi collectif journal, consultation, biblio, loisirs	130.66
38. Praxair	Location annuelle de bouteilles, oxygène K	418.62
39. PG Solutions	Réso 196-16 Séminaire, contrat et surveillance 2017,	6 139.67
40. RJDT	Recyclage et ordures (9/10) et ajustement	4 707.10
41. Resto Chez Lelou	Réso 221-16 et 233-16 Repas consultation publique	543.26
42. Surplus général Tardif	Boulons, réduits, coudes...	166.12
43. Techno pneu	Pneus Dodge 2007	1194.82
TOTAL COMPTES À PAYER		78 351.49\$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu de la MRC un document sur le suivi des fonds
2. Communiqué de presses du 17 octobre 2016, de l'OBV du fleuve Saint-Jean sur le lancement d'un projet de Carnets de santé des lacs dans la MRC de Témiscouata. 10 lacs ont été sélectionnés pour l'année 2016-2017 dont le lac des aigles. La sortie des carnets est prévue pour le mois d'août 2017.
3. Rappel reçu de la MRC que si un problème survient avec les équipements pour la fibre optique les seules personnes habilitées à réparer ces équipements sont les techniciens de la commission scolaire.
4. Rencontre avec Hydro-Québec le 18-10 à Témiscouata-sur-le-Lac, Elzéar Lepage conseiller a assisté. Reçu aide-mémoire pour les municipalités « Communiquer avec Hydro-Québec dans les situations d'urgence ». Numéro de téléphone exclusif aux municipalités. Autres numéros pour le public 911 si danger imminent ou potentiel et si aucun danger 1-800-790-2424.
5. La formation sur les rondes de sécurité donnée par FormaLourd aura lieu à Squatec mardi, le 22 novembre de 8 h à 12 h. 5 personnes y ont été inscrites (Résolution # 235-16).
6. Reçu de la CAUREQ une lettre par courriel le 22 septembre, nous informant que l'initiative précoce des manœuvres de RCR est le déterminant majeur de la réussite d'une défibrillation. La RCR peut doubler ou même tripler les chances de survie. Et l'accès rapide à un défibrillateur externe automatisé (DEA) disponible à proximité d'un citoyen témoin d'un arrêt respiratoire (ACR) vient garantir au patient les meilleures probabilités de survie.
7. Le ministre de l'emploi et de la solidarité sociale, M. François Blais est heureux de nous annoncer la période de mise en candidature pour les prix Hommage bénévolat-Québec 2017.
8. Lettre de la COOP de Squatec qui fêtant son 75^e anniversaire de fondation, nous demande notre support financier pour les aider à défrayer une partie des dépenses pour que cette occasion exceptionnelle soit une réussite. Une visibilité publicitaire de notre organisation sera faite tout au long de l'année.
9. La MMQ suite à l'analyse thermographique – Félicitations. Elle nous confirme que les travaux ont été exécutés à notre satisfaction.
10. Article de Québec municipal concernant « L'entente tripartite pour structurer le processus de regroupement des offices d'habitation ».
11. Courriel du MAMPOT concernant des changements en matière de reddition de comptes financières dont l'abolition de la transmission des prévisions budgétaires et d'autres changements sont à venir.

6. RAPPORT DU MAIRE DÉPOSÉ LE 7 NOVEMBRE 2016

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Je vous transmets avec plaisir le rapport sur la situation financière de notre municipalité tel que requis à l'article 955 du Code municipal. La firme Mallette a vérifié tous nos livres pour l'année 2015 et leur rapport financier fut déposé par Mme Yolaine Fournier, à la séance du conseil du 7 mars 2016. La situation financière de notre municipalité est excellente, comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport dont voici l'État des activités financières de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales pour l'année 2015.

REVENUS 2015		CHARGES 2015	
Taxe générale foncière (0,85\$/100\$)	272 864 \$	Conseil municipal	21 539 \$
Eau	28 228 \$	Gestion financière et législative	112 533 \$
Égouts	25 640 \$	Évaluation et greffe	26 521 \$
Ordures	34 545 \$	Autres – Assurances, dons, subventions	24 040 \$
Recyclage	14 264 \$	Total administration générale(02-10000)	184 633 \$
Fosses septiques	8 523 \$	Services – Sûreté du Québec	24 431 \$
Surtaxe terrains vagues	1 373 \$	Sécurité incendie, civile et 911	90 833 \$
Taxe pour vidange boues des étangs	4 448 \$	Total sécurité publique (02-20000)	115 264 \$
Taxes financement 911	2 404 \$	Transport - Voirie municipale	109 277 \$
Total taxes (01-21000)	392 289 \$	Transport - Enlèvement neige	133 601 \$
Tenant lieu de taxes - Gouv. Québec (terres, école)	10 788 \$	Éclairage des rues	5 085 \$
Tenant lieu de taxes - Canada	997 \$	Signalisation & transport collectif	3 183 \$
Total compensation tenant lieu de taxes (01-22000)	11 785 \$	Total transport (02-30000)	251 981 \$
Péréquation	128 848 \$	Aqueduc	17 934 \$
Transf. condi.– Ent. réseau routier et député	84 651 \$	Vidange des fosses septiques	14 634 \$
Transferts biblio et Subv. Sous-sol	22 643 \$	Égouts	45 833 \$
Total transferts (01-30000)	236 142 \$	Cueillette & transport ordures	34 624 \$
Services rendus (Prot.inc.St-Guy, Scott)	12 410 \$	Recyclage	16 196 \$
Administration (photocopies, bail caisse..)	8 389 \$	Total hygiène du milieu (02-40000)	129 221 \$
Autres services rendus au MT et autres	142 993 \$	Santé & bien-être (OMH) & quote-part	1 289 \$
Hygiène du milieu	12 711 \$	Aménagement - urbanisme -développement	25 513 \$
Loisirs et culture (loc. salle & chalets)	15 065 \$	Loisirs & culture	70 805 \$
Revenu Éolien 2015	46 975 \$	Frais financement – intérêts sans capital	8 431 \$
Total services rendus (01-23000)	238 543 \$	Total santé, urbanisme, loisirs,..	106 038 \$
Imposition droits (permis, mutations, carrière..)	29 919 \$	TOTAL DES CHARGES 2015	787 137 \$
Amendes et pénalités	1 064 \$	Remboursement en capital	51 699 \$
Intérêts et autres revenus	20 617 \$	Total des charges avant investissements	838 836 \$
Total droite, amendes et intérêts	51 600 \$	Excédent de fonctionnement	91 523 \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT 2015	930 359 \$	Moins investissement payé avec budget fonctionnement	- 41 198 \$
		Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	50 325 \$

En 2015 acquisitions d'immobilisations totales de 203 668 \$ soit camion Sterling et modifications 102 584 \$, rang Bédard 27 929 \$, travaux au sous-sol adaptation pour personnes à mobilité réduite 42 740 \$, tracteur avec tondeuse 13 850 \$ et camion Dodge Ram 2007 à 16 835\$. Ces immobilisations ont été payées avec le surplus accumulé et le budget de fonctionnement.

Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé total était de 200 675 \$ dont 30 000 \$ affecté pour la Réforme cadastrale, 10 000 \$ pour la modernisation du rôle d'évaluation et 9 970 \$ pour la vidange des fosses.

Les membres du conseil ont reçu pour l'année 2015 comme rémunération de base et allocation pour représentation : maire 6 801,34 \$ et chaque conseiller (ère) 2 152,56 \$ pour un total de 19 146 \$.

À la fin de cette année, la dette à long terme comportera un crédit-bail pour le transporteur d'eau qui se terminera en avril 2018 et un emprunt de 99 999 \$ sur 5 ans pour le camion 10 roues Western Star acheté cet automne.

En vertu de l'article 955 du code municipal voici le nom des fournisseurs avec lesquels la municipalité a conclu des contrats de novembre 2015 à octobre 2016 de plus de 25 000 \$, Groupe Ultima (assurances) 28 051 \$, Centre du camion J.L. inc. (camion 10 roues Western Star - résolution 155-16) 88 933 \$ et Pétroles JMB 35 092\$.

VOICI LES POINTS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2015

- ◆ Acceptation du don du pavillon du lac en août
- ◆ Réalisation de la réforme cadastrale
- ◆ Engagement de M. Carl Pinard comme inspecteur municipal en décembre. Toujours partagé avec les 3 municipalités du début : Squatec, Biencourt et St-Louis du Ha ! Ha !

ANNÉE 2016

Pour l'année en cours, le Conseil a adopté un budget de 981,383 \$, avec un taux de taxes foncières générales de 0,85\$ du 100 \$ d'évaluation. Encore cette année, il n'y a eu aucune activité dans le Nouveau Programme sur la taxe d'accise 2014-2018 car nous sommes en attente des résultats de l'évaluation de nos réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que de la qualité de la chaussée de nos rues. Si nos réseaux sont en bon état, ce que nous croyons, alors nous pourrions débiter à réaliser nos priorités. L'année 2016 marque la fin de la formation de 306 heures sur 3 ans de 6 de nos valeureux pompiers : mesdames Josée Sirois et Manon Malenfant et messieurs Gabriel Morin, Yves Beaulieu, Étienne Leblanc-Breault et Matthew Nielson. Le 15 octobre nous avons tenu notre activité de consultation publique dont les résultats vous seront donnés sous peu et avec lesquels le conseil réalisera un plan d'action en collaboration avec le comité local de développement.

DANS LES PROJETS POUR L'AVENIR

- ✓ Asphaltage des rues Beaulieu et Lepage
- ✓ Construction de trottoirs sortie est du village
- ✓ Réfection de nos bâtiments : édifice municipal, caisse, pavillon et chalets
- ✓ Formation des 2 employés pour l'assainissement des eaux usées
- ✓ Prise en charge du centre des loisirs
- ✓ Supporter les organismes actifs du village

Je suis toujours disposé à vous rencontrer selon mes disponibilités. Vous pouvez me rejoindre à la maison au 779-2607 ou par courrier électronique à claudebreault@globetrotter.net. Je suis ouvert, tout comme mes collègues, à tous vos commentaires et suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Je vous remercie pour votre appui et votre confiance. Je continuerai avec l'aide et la participation de mes 6 collègues du conseil et du personnel à travailler afin d'améliorer le bien-être de notre collectivité tout en gérant d'une façon efficace les fonds publics.

Claude Breault, Maire

258-16 7.

LISTE DES COMPTES À RECEVOIR

En 2003 : 11 200,93\$, en 2004 : 12 991,39 \$, en 2005 : 8 272,08 \$, en 2006 : 8 106,71 \$, en 2007 : 11 698,29 \$, en 2008 : 12 038,89 \$, en 2009 : 10 438,42, en 2010 : 11 564,55 \$, en 2011 : 14 061.53\$, en 2012 : 9 220,51 \$, en 2013 : 14 569,93 \$, en 2014 : 8 581,18 \$ (13 fiches), en 2015 : 9389.04 \$ + 164.16 \$ mutation + 719.84 \$ intérêts = 10 273.04 \$ (16 fiches). Pour 2016 : 8 208.66\$ + 180 \$ mutation + 340.64 \$ intérêts = 8 729.30 \$ (19 fiches).

Tel que requis par le code municipal, article 1022, la secrétaire-trésorière doit, en novembre de chaque année, préparer un état mentionnant tous les montants (mutations, taxes municipales,..) restant dus à la municipalité. Chaque élu reçoit une copie de la liste des personnes ayant des dus au 2 novembre.

#	Matricule	Noms du/des propriétaires	Taxes 2016	Mutation	Intérêts au 07-11-2016	Total
1	1219-95-6040	Trahan Julie	63.02 \$		1.41 \$	64.43 \$
2	1415-73-2035	Denis Cynthia-Kimberley		180.00 \$	2.24 \$	182.24 \$
3	1415-74-9075	Gamache François	165.08 \$		0.32 \$	165.40 \$
4	1513-54-5593	Bourgoin Langis	444.55 \$		1.17 \$	445.72 \$
5	1613-39-6758	Gestion Forestière DB Inc.	92.02 \$		2.53 \$	94.55 \$
6	1616-50-6160	Bouchard Sonya	1 501.13 \$		9.85 \$	1 510.98 \$
7	1616-85-0075	Rodrigue Marco	1 037.45 \$		114.06 \$	1 151.51 \$
8	16161951929	Bouchard Micheline	61.61 \$		0.97 \$	62.58 \$
9	1617-72-8619	Heppell Vicky	461.49 \$		17.85 \$	479.34 \$
10	1715-08-7052	Levesque David	181.56 \$		1.67 \$	183.23 \$
11	1716-08-1991	Succession Nadeau Christian	119.78 \$		0.79 \$	120.57 \$
12	1717-00-2932	Boutot Linda	1 354.37 \$		86.87 \$	1 441.24 \$
13	1717-01-6510	Sirois Martin	525.33 \$		0.69 \$	526.02 \$
14	1717-04-2015	Ippersiel Nadia	655.07 \$		72.04 \$	727.11 \$
15	1717-18-1823	Caron Yannick	395.04 \$		20.07 \$	415.11 \$
16	1819-51-9540	Veilleux Jean-Yves	360.75 \$		1.66 \$	362.41 \$
17	1824-24-1030	Dubé Michel (Rg Bédard)	472.26 \$		1.24 \$	473.50 \$
18	2021-71-4030	Thériault Bruno	121.45 \$		1.99 \$	123.44 \$
19	2120-15-6000	Thériault Bruno	196.70 \$		3.22 \$	199.92 \$
		Total taxes	8 208.66 \$	180.00 \$	340.64 \$	8 729.30 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que le conseil approuve l'état présenté et qu'un envoi par lettre soit fait à chaque personne apparaissant sur cette liste comme étant endettée envers la municipalité pour toutes taxes municipales, les avisant d'acquitter les montants dus d'ici au 1^{er} décembre. Après ce délai des procédures judiciaires pourront être entreprises par la MRC de Témiscouata.

Qu'une facture de pénalité d'un montant maximal de 20,00 \$ et minimal de 5 % du compte à recevoir, soit chargée pour chaque propriété (matricule) faisant partie de la liste des comptes à recevoir (supérieure à 20 \$) déposée lors de la réunion du conseil du mois de novembre de chaque année en application du règlement adopté en décembre 2008, lors de l'adoption du budget 2009.

Et que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste une lettre enregistrée d'avis ultime pour le paiement des comptes en souffrance 2016 à ceux dont les comptes seront encore impayés au 1^{er} décembre 2016 et pour lesquels il n'y a aucune entente acceptée pour le paiement.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION

8. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Dubé, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet l'adoption du programme triennal de dépenses en immobilisations (2017 à 2019) ainsi que l'adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 et déterminer les taux de taxes pour le même exercice financier.

AVIS DE MOTION

9. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT REPORT DES SÉANCES ORDINAIRES DE JUILLET ET DE SEPTEMBRE

Avis de motion est donné par Monsieur Elzéar Lepage, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet le report des séances de juillet et de septembre (abrogeant le règlement # # 57-01).

259-16

10. DATES DES RÉUNIONS DE 2017

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les dates de réunions du conseil de l'année 2017 comme suit : Lundi, le 16 janvier, lundi, le 6 février, lundi, le 6 mars, lundi, le 3 avril, lundi, le 1^{er} mai, lundi, le 5 juin, lundi, le 10 juillet, lundi, le 7 août, mercredi, le 6 septembre, lundi, le 2 octobre, lundi, le 13 novembre et lundi, le 4 décembre 2017.

Dimanche, le 5 novembre 2017 élections

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

260-16

11. DATES DES RÉUNIONS DE TRAVAIL DU BUDGET ET DE L'ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe la date des réunions de travail sur le budget 2016 et son adoption comme suit :

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
27 novembre	28	29	30	1	2	3
4 décembre	5 Réunion du conseil suivi de Réunion de travail Budget	6 Maire réunion Comm. scolaire	7 Réunion de travail Budget	8	9	10
11	12 MRC- maire	13	14	15 Réunion extra. à 19h30 et Adoption Budget à 20 h	16	17
18	19	20 Journal ?	21	22	23	24
25 Noël	26 Congé Noël	27 Congé du lendemain de Noël	28 DG vacances	29	30	31

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

261-16 12. **ADOPTION DU 2^e PROJET DE RÈGLEMENT # 140-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #123-14**

Considérant que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de ladite loi ;

Considérant que le conseil désire modifier son Règlement de zonage # 123-14 ;

Considérant que le conseil croit que les contraintes imposées aux bâtiments accessoires à usage résidentiel ne répondent pas aux besoins des citoyens de la municipalité ;

Considérant que le conseil croit que les superficies maximales pour lesdits bâtiments pourraient être augmentées selon le modèle de la Municipalité de Biencourt ;

Considérant que le présent projet de règlement a pour but d'amender le Règlement de zonage numéro 123-14 pour modifier l'article 7.4 relatif aux bâtiments accessoires desservant un usage résidentiel ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 8 septembre 2016 ;

Considérant que ce 2^e projet de règlement a fait l'objet tel que requis d'une consultation publique ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le présent 2^e projet de règlement # 140-16 modifiant le règlement de zonage # 123-14 comme suit sans modifications au 1^{er} projet :

ARTICLE 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 : Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule : « Règlement # 140-16 modifiant le règlement de zonage # 123-14 afin d'adapter aux besoins des citoyens les normes concernant l'implantation des bâtiments accessoires à usage résidentiel sur le territoire de la municipalité ».

ARTICLE 3 : Territoire assujetti

Le présent règlement s'applique sur la totalité du territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles

ARTICLE 4 : Personnes assujetties

Toute personne morale de droit public ou de droit privé et toute personne physique est assujettie au présent règlement. Le gouvernement du Québec, ses ministres et les mandataires de l'État québécois sont soumis à son application suivant les dispositions de l'article 2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1).

ARTICLE 5 : Validité

Le conseil adopte le présent règlement dans son ensemble et également chapitre par chapitre, article par article, alinéa par alinéa, paragraphe par paragraphe, sous-paragraphe par sous-paragraphe, de manière à ce que, si un chapitre, un article, un alinéa, un paragraphe ou un sous-paragraphe de ce règlement était ou devait être un jour déclaré nul, toute autre disposition de ce règlement demeure en vigueur.

ARTICLE 6 : Modification au règlement de zonage, nature des bâtiments accessoires autorisés

6.1 *L'article 7.4 du règlement de zonage numéro 123-14 est modifié en remplaçant le texte du premier paragraphe du premier alinéa par le suivant :*

- 1° *Nature des bâtiments accessoires autorisés :*
 - a. *Garages ;*
 - b. *Remises ;*
 - c. *Gazébos ;*
 - d. *Serres ;*
 - e. *Abris d'auto ;*
 - f. *Abris pour animaux conformes au Chapitre 13.*

6.2 *L'article 7.4 du règlement de zonage numéro 123-14 est modifié en remplaçant le texte du troisième paragraphe du premier alinéa par le suivant :*

- 3° *Hauteur, nombre et superficie du bâtiment accessoire :*
 - a. *La hauteur maximale d'un bâtiment accessoire est celle prescrite pour le bâtiment principal ;*

- b. La superficie et le nombre de bâtiments accessoires sont calculés proportionnellement à la superficie du terrain de la manière suivante :
- i. Terrain dont la superficie est égale ou inférieure à 1500 mètres carrés :
 1. Un maximum de trois bâtiments accessoires est autorisé par terrain ;
 2. La superficie au sol maximale totale autorisée pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 100 mètres carrés ;
 - ii. Terrain dont la superficie est supérieure à 1500 mètres carrés et inférieure à 3000 mètres carrés :
 1. Un maximum de trois bâtiments accessoires est autorisé par terrain ;
 2. La superficie au sol maximale totale autorisée pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 115 mètres carrés ;
 - iii. Terrain dont la superficie est égale ou supérieure à 3000 mètres carrés :
 1. Un maximum de quatre bâtiments accessoires est autorisé par terrain ;
 2. La superficie au sol maximale totale autorisée pour l'ensemble des bâtiments accessoires est de 150 mètres carrés.

ARTICLE 7 : Dispositions finales

Le présent règlement entre vigueur selon la Loi

Règlement sujet à approbation référendaire, donc tenue d'un registre d'enregistrement mercredi le 23 novembre de 9 h à 19 h au 73, rue Principale.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 262-16 13. **COMPTE INCOMPRESSIBLE PAR RETRAIT DIRECT (FONDATION CSN)**
Les paiements pour le fonds de pension doivent être par retrait direct au Fondation de la CSN 1 fois par mois.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le fonctionnement par retrait direct pour les versements mensuels au Fondation.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 263-16 14. **ACTIVITÉ DE PÊCHE SUR GLACE**
Nos assurances veulent que l'on spécifie que les bénévoles qui s'occuperont de l'activité de la pêche sur glace le fassent pour la municipalité et non pas l'association.
Donc la résolution # 241-16 est abrogée et remplacée par ce qui suit.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu, contremaitre comme responsable de l'aménagement du champ de glace et le forme sur les pratiques sécuritaires sur les champs de glace et mandate aussi le conseiller M. Elzéar Lepage comme représentant municipal pour l'organisation par des bénévoles d'une journée de pêche sur glace en janvier en respect de toutes les consignes de nos assurances (périmètre, prise de mesures de l'épaisseur de la glace, tenue d'un registre,...).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 264-16 15. **EMPLOYÉ AUX CHEMINS D'HIVER**
Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage comme conducteur de machinerie lourde - 3^e employé aux chemins d'hiver pour 2016-2017 M. Bruno Gendron au salaire horaire de 18,31 \$ tel qu'adopté Réso 355-15 et qu'il soit inscrit à la formation du 22 novembre sur la ronde de sécurité à Squatec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 265-16 16. **VENTE DU CAMION FORD 94**
Une pancarte « À vendre » avait été mise sur le camion Ford et avons reçu une offre de 2 000 \$.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de la compagnie PHILMAX – 9261-8768 Québec inc. du 35, rue Dufort, Témiscouata-sur-le-Lac G0L 1E0 au montant de 2 000 \$ pour la vente du camion Ford 94 pour les pièces. Et de le retirer de nos assurances.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. **DEMANDE DES LOISIRS - SUIVI CONSULTATION PUBLIQUE**

La présidente du comité des loisirs, Mme Martine Thériault dépose une résolution de son comité ainsi que les clefs du centre des loisirs Diane Roy.

Résolution des Loisirs suite à la consultation publique tenue par la municipalité le 15 octobre, ou une des conclusions fut de municipaliser les Loisirs, demandant que la municipalité devienne propriétaire et gère tout ce qui est extérieur et intérieur, bâtiment et employés, à l'année.

Plusieurs questions en suspens : Gymkhana ?? assurances, ÉF, employés ? clés, inventaire, revenus et dépenses pour faire budget municipal de 2017,...

Une rencontre de travail des membres du conseil est prévue lundi, le 21 novembre à 19 h et ce sujet sera traité à la séance du conseil du 5 décembre.

266-16 18. **SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER LOCAL – TRAVAUX NORD-DU-LAC**

Les travaux sur le chemin du Nord-du-Lac sont terminés pour un coût total de 18 712.37 \$ (en 2015 27 929.47 \$).

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Nord-du-Lac pour un montant net subventionné de 18 712.37 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que, les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

267-16 19. **RAPPORT PERMIS 2016 - INSPECTEUR**

Tel que requis annuellement, voici le rapport des permis émis dans la municipalité de Lac-des-Aigles. Il y a eu en 2016, 35 permis répartis comme suit :

DESCRIPTION	Nombre en 2010	Nombre en 2011	Nombre en 2012	Nombre en 2013	Nombre en 2014	Nombre en 2015	Nombre en 2016
Nouvelle construction	5	5	5	3	4	2	1
Transformation	0	1	0	2	0	0	14
Certificat d'autorisation	1	0	0	1	0	4	3
Agrandissement	5	0	1	7	3	1	1
Installation septique	0	0	2	1	1	0	0
Lotissement	0	0	0	0	0	0	2
Puits artésien	0	0	0	1	0	0	0
Réparation	20	33	22	20	12	11	1
Démolition	0	2	4	0	1	3	1
Piscine	3	1	0	0	1	0	1
Déplacement	1	0	0	1	0	0	0
Addition de bâtiment				1	0	8	11
total	35	42	34	37	22	29	35

Par l'inspecteur municipal: de 2010 à septembre 2014 : M. Berthier Beaulieu, d'octobre 2014 à octobre 2015 : M. Simon Giguère et de décembre 2015 à octobre 2016 : M. Carl Pinard

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du Rapport des permis émis par l'inspecteur municipal M. Carl Pinard de décembre 2015 à octobre 2016.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

268-16 20. **BUDGET 2017 RIJD ET DÉLÉGUÉ**

En 2016 : budget de la RIJD pour recyclage et cueillette des ordures au montant de 46 651 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du budget prévisionnel de la RIJD pour le recyclage et la cueillette des ordures pour l'année 2017 correspondant pour Lac-des-Aigles à un montant de 48 491 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme pour 2017 M. Elzéar Lepage comme délégué et M. Michel Dubé comme substitut de la municipalité de Lac-des-Aigles pour la RIJD.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

21. MAISON DES JEUNES – REDDITION

La comptable rejointe nous informe que pour les États financiers, la mission d'examen et la reddition le montant de 900 \$ est normal.

269-16 22. SOUMISSION POUR LOCATION DE MACHINERIE LOURDE

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède par invitation auprès de 3 entreprises de Lac-des-Aigles soit 9125-6230 Québec inc. (Exc. Régis Bérubé), Les Cultures B.M. et Excavation Jean-Guy Roy pour sa demande de soumissions pour la location de machinerie lourde et que l'ouverture des soumissions se fasse à 19 h 30 lundi le 5 décembre 2016.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

270-16 23. HAÏTI

Lettre de la ville de Témiscouata qui attristée par ce qui se passe à Haïti (Ouragan Matthew au début du mois d'octobre) contribuera l'équivalent de 1\$/capita et nous invite à se joindre à elle dans cette démarche afin de fournir des vivres et des équipements à Haïti. Leur contribution a été acheminée à la Fondation Serge Marcil (fondation établie en 2009 contre l'indifférence pour l'aide à l'enfance).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse à la Croix Rouge un montant de 250 \$ pour venir en aide à Haïti.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

271-16 24. CAMION PICK-UP

Pick-up usagé disponible chez Yves G. Blouin de Ste-Marie-de-Beauce au prix de 21 500 \$ + 1075 \$ TPS + 2 144,63 \$ TVQ = 24 719.63 \$ (YVES50). La TVQ sera payable aux bureaux de la SAAQ.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat du pick-up Chevrolet Silverado 2014 de chez Yves G. Blouin auto inc. de Ste-Marie-de-Beauce au coût total de 24 719 \$.

Que la directrice générale Mme Francine Beaulieu soit autorisée à signer tout document relatif à cet achat et à le faire assurer au coût payé et que M. Berthier Beaulieu, contremaître soit mandaté pour faire l'immatriculation de ce camion Chevrolet 2014.

Que cet achat soit payé à même le surplus accumulé.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

272-16 25. ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE-DES-LACS

Quote-part 2015 et 2016 : soit 534 habitants x 2 ans x 5\$/habitant = 5 340 \$ à payer.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte ses quote-part pour les années 2015 et 2016 pour un total de 5 340 \$ à l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

273-16 26. FONDS JEUNESSE TÉMISCOUATA

Lettre demande de financement au Fonds Jeunesse Témiscouata 2016-2017 de 0,25 \$/habitant.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse un financement de 133.50 \$ au Fonds Jeunesse Témiscouata.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

27. DEMANDE POUR PROJET JEUNESSE EN MUSIQUE

La directrice des écoles de Biencourt, Squatec et Lac-des-Aigles, Mme Valérie Trudeau est présente et explique le projet d'école Rock 2.0 pour le secondaire, (cours de guitare, batterie et clavier) projet dont l'idée vient de M. Maurice Deschênes. Et Cours de guitare au primaire et chorale à Biencourt.

Projet nécessite du financement pour l'achat de guitares, la préparation d'un spectacle,... demande de 2000 \$/municipalité pour 2017 et 1000\$ pour 2018 faisant partie du projet soit Squatec, Biencourt et Lac-des-Aigles.

Les membres du conseil répondront à la demande suite à l'adoption du budget d'ici le 14 décembre.

274-16 28. LOGEMENTS SOCIAUX

Article dans l'info-Dimanche.

Considérant la fin des subventions fédérales pour les loyers de nos personnes âgées en date du premier décembre 2015.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive au ministre fédéral responsable M. Jean-Yves Duclos afin de lui demander d'assouplir le nouveau programme entré en vigueur le premier avril 2016 afin que les organismes de logements sociaux comme celui de Lac-des-Aigles puissent bénéficier à nouveau de l'aide du gouvernement fédéral dont la fin de leur contrat s'est terminée que quelques mois avant la date de la mise en application du nouveau programme. La fin de ces subventions récurrentes sera très nocive pour notre communauté car nos personnes âgées à faible revenu ne pourront plus se payer ces loyers à prix jadis modiques.

C.C. M. André Bossé, président des Habitations économiques.

C.C. M. Guy Caron, député fédéral.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

29. AFFAIRES NOUVELLES

275-16 29.1 GUIGNOLÉE

En 2016 les bénévoles de la Guignolée passeront de porte en porte dimanche le 4 décembre.

Lettre reçue de Véronique Bouchard, présidente du Club Optimiste, demandant la salle du conseil pour dimanche le 4 décembre à compter de midi pour la Collecte des denrées pour les paniers de Noël par les Optimistes. Demande pour l'envoi collectif et demande l'autorisation d'installer au même endroit le sapin de Noël (structure fabriquée l'année dernière).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle du conseil dimanche le 4 décembre et de défrayer le coût de l'envoi collectif, la salle propre au début, propre à la fin aux Optimistes pour La Guignolée.

Qu'elle autorise le Club Optimiste à installer au même endroit que les années précédentes le sapin de Noël (la structure fabriquée l'année dernière).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

276-16 29.2 PRATIQUE INCENDIE

Appel reçu du MDDELCC, M. Bertrand Hébert nous demandant de les aider pour trouver une solution dans le dossier de 2011 de M. François Gamache.

Il est proposé par la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles n'effectue aucun travail sur la propriété de M. François Gamache, étant donné les coûts, le temps et la responsabilité,...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

277-16

29.3 GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

Reconnaissance de la 1^{re} édition de la Grande semaine des tout-petits

***ATTENDU que** le 20 novembre de chaque année marque la Journée mondiale de l'enfance, notamment pour rappeler qu'un enfant a le droit d'être respecté dans son individualité et de grandir dans un environnement qui lui permette de développer son plein potentiel.*

***ATTENDU que**, bien que la situation des enfants de 0 à 5 ans au Québec soit généralement bonne, un tout-petit sur quatre est vulnérable à son entrée à la maternelle et cette proportion grimpe à un sur trois dans les milieux défavorisés ;*

***ATTENDU qu'il** est démontré que les interventions dès la petite enfance ont des effets durables sur la réussite des tout-petits à l'école et dans la vie ;*

***ATTENDU que** les municipalités contribuent directement à l'amélioration de la qualité de vie et au mieux-être des familles en mettant en place des environnements physique et social de qualité, des services accessibles, des mesures, des politiques ou des règlements dans tous leurs champs de compétence ;*

***ATTENDU qu'un** milieu de vie mobilisé en faveur du développement global des tout-petits est un milieu de vie attrayant qui procure une qualité de vie à l'ensemble de sa population ;*

***ATTENDU que** les enfants de 0-5 ans sont des personnes en développement qui seront nos citoyens de demain ;*

***ATTENDU que** la Table COSMOSS -9 mois/5 ans, regroupe 10 partenaires, travaille au mieux-être de 799 enfants, notamment sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles, afin de favoriser une entrée scolaire réussie.*

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'engage en faveur des tout-petits en soulignant la 1^{re} édition de la Grande semaine des tout-petits, ayant lieu du 20 au 26 novembre 2016 ;

Que la municipalité Lac-des-Aigles salue le travail des partenaires de la Table COSMOSS - 9 mois/5 ans afin de favoriser le développement global des tout-petits dans la municipalité ;

Que les élus de la municipalité joignent leurs voix aux signataires de la Lettre des grands à chacun des tout-petits.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a une question sur l'achat du pick-up 2014 et une autre question sur la qualité de la surface du rang Bédard.

278-16 **30. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale